

Cinq militants étaient convoqués le 13 septembre devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, accusés de provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence ». Il leur était reproché d'avoir, par tract, appelé au boycott des produits exportés par Israël et d'avoir porté des tee-shirts comportant l'inscription « Palestine vivra, Boycott Israël », le 26 septembre 2009 à l'hypermarché Carrefour d'Illzach.

Le procès, a été reporté au 29 novembre 2010 à la demande des parties civiles. Mais Carrefour a déposé plainte pour une action identique le 22 mai 2010 et le procureur a décidé de poursuivre 9 militants, dont deux étaient déjà concernés par l'action du 26 septembre.

Nous serons donc 12 prévenus à comparaître le 29 novembre.

Nos actions de boycott s'inscrivent dans le cadre de la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), une initiative non-violente lancée par 170 organisations palestiniennes et soutenue par de nombreuses organisations à travers le monde y compris en Israël. Cette campagne vise à faire appliquer le droit international et, en particulier le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la fin de son agression permanente par la colonisation. Les militants du collectif Boycott 68 mènent les actions de BDS parce que les Institutions internationales et les Etats ne prennent aucune mesure pour faire respecter les droits fondamentaux des Palestiniens.

Ce procès est politique. Il a été demandé au gouvernement français par des organisations soutenant la politique illégale, agressive et violente d'Etat d'Israël.

L'accusation de racisme et d'antisémitisme est choquante parce qu'elle veut étouffer notre liberté d'expression. Elle est choquante parce qu'elle cherche à pénaliser l'indignation citoyenne et à faire taire les militants d'une cause juste.

Les militants inculpés de la cause palestinienne demandent à tous les citoyens de les soutenir en participant massivement à la campagne BDS et en exprimant leur indignation face aux procédés d'intimidation entrepris par les inconditionnels de la politique criminelle d'Israël.

Nous vous invitons au grand meeting de soutien à la campagne BDS et aux inculpés, le 26 novembre à 20H00 au grand amphithéâtre du campus de la Fonderie.

Nous vous appelons en particulier à participer au vaste rassemblement solidaire le 29 novembre à 8H00 devant le Tribunal de Grande Instance de Mulhouse, 21 avenue Robert Schuman.

Dès aujourd'hui vous pouvez signer la pétition en ligne *Moi aussi je boycott !*

<http://www.ipetitions.com/petition/procesboycott68mulhouse/>

D'autres évènements seront annoncés (conférence de presse, actions de la campagne BDS...).